Fiche Bilan Personnalisée : Université de Bourgogne

CPESR www.cpesr.fr contact@cpesr.fr

22/01/2024

Introduction

Cette fiche bilan vise à objectiver les politiques d'établissement, sur la base d'informations publiques et uniformisée par le Ministère, auxquelles des données issues des bilans sociaux peuvent être ajoutées.

Elle ne prétend ni couvrir l'intégralité des politiques universitaires, ni capturer toute la complexité des sujets qu'elle aborde.

La méthodologie est essentiellement celle des tableaux de bord de l'ESR.



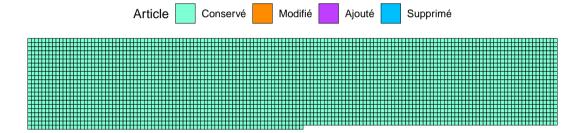
- Portail des données ouvertes du MESRI: https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- Wikidata (guide d'édition) : https://www.wikidata.org/wiki/Q287072
- Formulaire de création d'une fiche : https://enquete.cpesr.fr/index.php/881846

Section 1

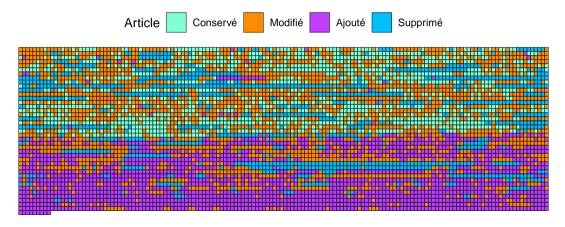
Grands enjeux du moment

Réformes : Entrée en Maternelle (2009)

Articles du code de l'éducation entre 2009–09–01 et 2009–09–01 Entrée en maternelle Conservés : 100% , Modifiés : 0% , Ajoutés : 0% , Supprimés : 0%



Articles du code de l'éducation entre 2009–09–01 et 2023–06–01 Obtention du Bac Conservés: 19%, Modifiés: 36%, Ajoutés: 28%, Supprimés: 17%



Réussite vs. Exigence : Le discours

"Il est temps d'assumer que les deux cycles [licence et master] n'ont pas les mêmes missions et ne doivent donc pas être organisés de la même manière." AEF info: Vous avez beaucoup parlé du premier cycle. Quelle est votre vision pour les niveaux master et doctorat?

Anne-Sophie Barthez: Il est temps d'assumer que les deux cycles n'ont pas les mêmes missions et ne doivent donc pas être organisés de la même manière. Le premier cycle doit accueillir le plus

grand nombre d'étudiants, les faire réussir malgré la diversité des profils et jouer le jeu de l'ancrage territorial. Le master et le doctorat constituent en revanche des formations très largement irriguées par la recherche et pour lesquels l'exigence est de mise. C'est la raison

• Anne-Sophie Barthez, DGESIP en 2019.

Dépêche AEF « La distinction entre undergraduate et graduate doit conduire à réinterroger tout le système de formation » https://www.aefinfo.fr/depeche/616359

Etudiant·e·s inscrit·e·s en L3 à l'année N et M1 à l'année N+1



Rémunérations vs. dotation : Le discours

M. le président. La parole est à Mme la ministre.

Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le sénateur, nous suivons de très près et avec la plus grande attention la situation de l'ensemble des universités, qui - vous l'avez rappelé - sont confrontées à d'importants surcoûts. Le 12 juin dernier, mon collègue Stanislas Guerini a annoncé, pour l'ensemble de nos agents, des mesures de revalorisation salariale, ce dont nous pouvons nous réjouir.

En 2024, nous compenserons aux établissements au moins 50 % des surcoûts liés aux mesures qui portent sur le point d'indice. Je vous confirme par ailleurs que des compensations ciblées seront allouées aux plus fragiles d'entre eux. Nous porterons ainsi la compensation globale à hauteur de 60 %. Pour l'année 2023, la revalorisation du point d'indice sera compensée à hauteur globale de 70 % et profitera aux universités dans les semaines à venir.

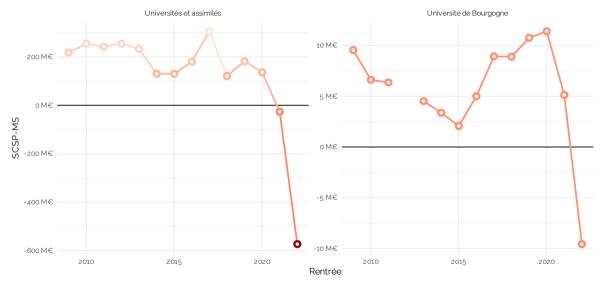
Les données fournies par les établissements indiquent qu'au moins 1 milliard d'euros de leurs réserves financières sont libres d'emploi, somme à mettre en regard avec un reste à charge sur les mesures salariales, qui devrait atteindre au maximum 150 millions d'euros sur l'année 2024. Ces réserves disponibles doivent donc permettre aux établissements d'absorber l'effort exceptionnel demandé - il doit rester exceptionnel -, sans renoncer aux investissements programmés ni à leurs recrutements.

• Sylvie Retailleau, Ministre ESR en 2023

Question orale n°0915S « Situation budgétaire des universités et particulièrement de Le Mans Université » https://www.senat.fr/questions/base/2023/qSEQ23110915S.html

Rémunérations vs. dotation : Les données

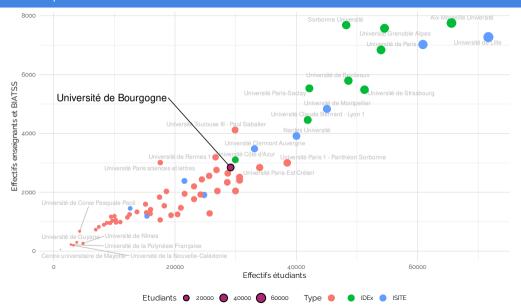
Différence entre SCSP et masse salariale des universités



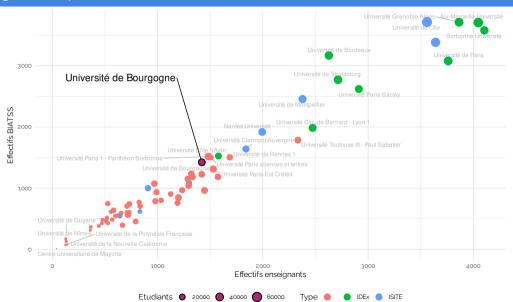
Section 2

Positionnements

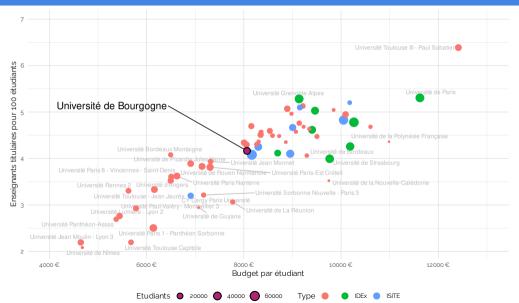
Etudiants et personnels



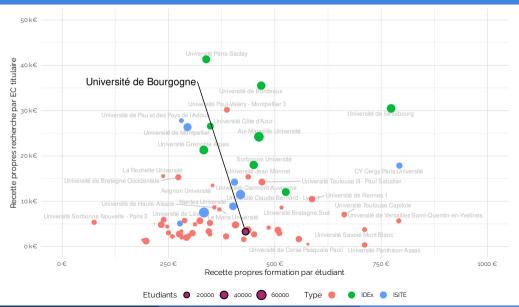
Enseignants et personnels BIATSS



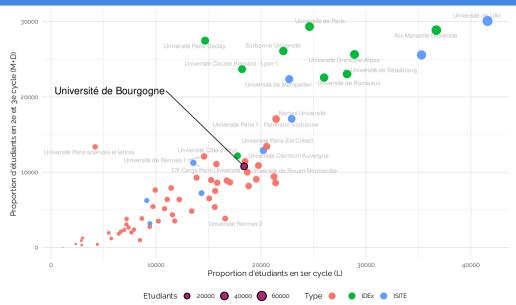
Budget et taux d'encadrement pédagogique



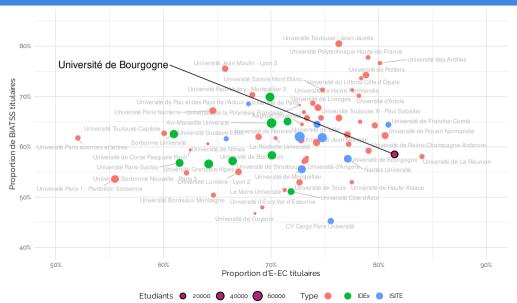
Recettes propres formation et recherche



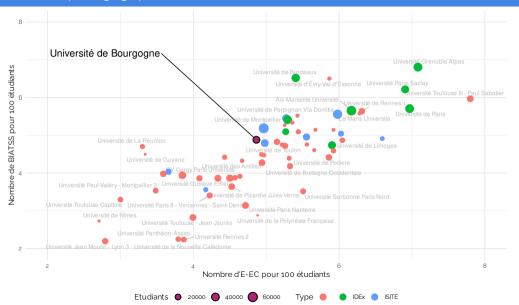
Equilibre premier et second/troisième cycle



Titularité des enseignants et BIATSS



Encadrements pédagogique et administratif

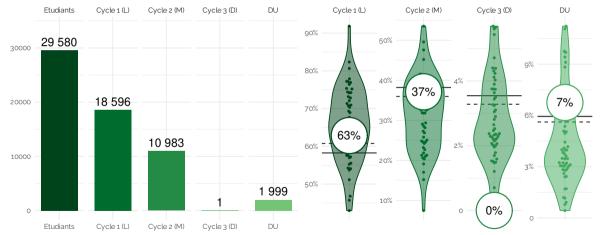


Section 3

Quatre profils : etudiant, BIATSS, enseignant, et budgétaire.

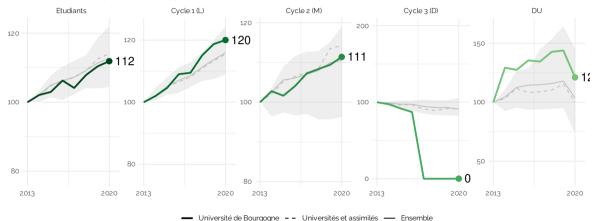
Le profil étudiant

Définition : Le profil étudiant est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



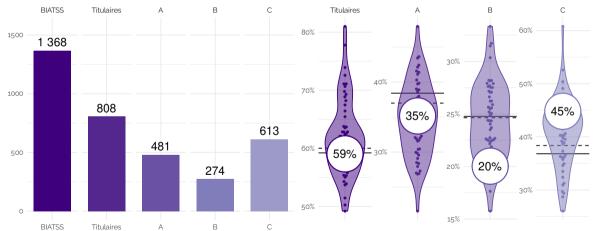
Le profil étudiant : évolution

Définition : Le profil étudiant est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



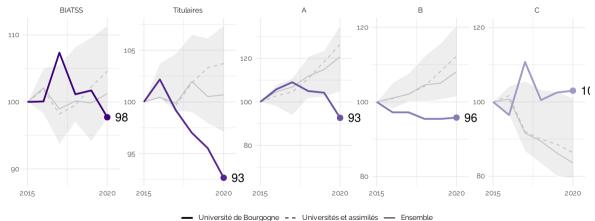
Le profil BIATSS

Définition : Le profil BIATSS est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre catégories et titularité



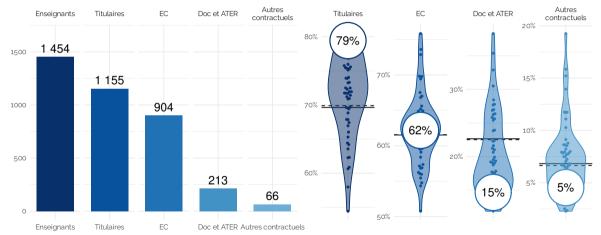
Le profil BIATSS : évolution

Définition : Le profil BIATSS est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre catégories et titularité



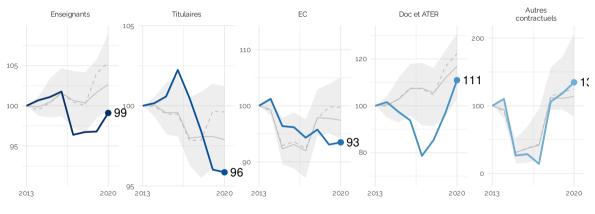
Le profil enseignant

Définition : Le profil enseignant est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER, et Contrats LRU.



Le profil enseignant : évolution

Définition : Le profil enseignant est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER.¹

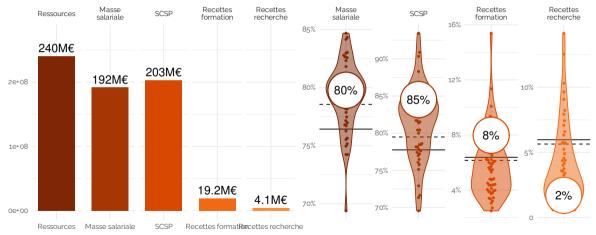


Université de Bourgogne - - Universités et assimilés - Ensemble

 $^{^1}$ Le faible effectif et la forte évolution des contrats LRU ne permet pas de tracer leur évolution proprement.

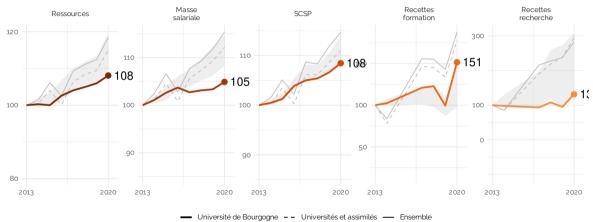
Le profil budgétaire

Définition : Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement : ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.



Le profil budgétaire : évolution

Définition : Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement : ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.

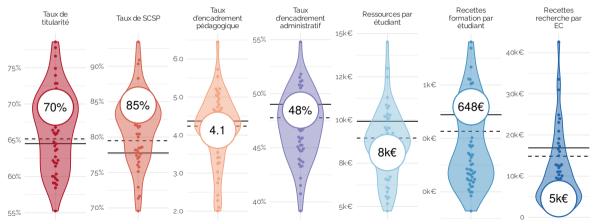


Section 4

Indicateurs clés de performance

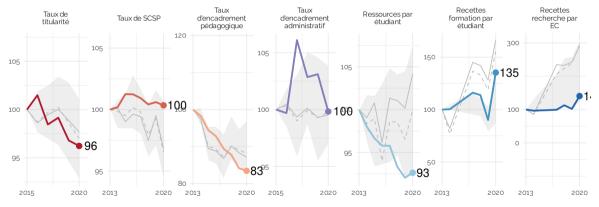
Comparaison nationale des indicateurs clés de performance

Définition : Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon les indicateurs clés de performance. Chaque point correspond à un établissement et le violon montre leur distribution. Les lignes horizontales montrent les valeur pour tout l'ESR (plein) et pour les universités (pointillés).



Comparaison nationale de l'évolution des indicateurs clés de performance

Définition: Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon les indicateurs clés de performance. Chaque point correspond à un établissement et le violon montre leur distribution. Les lignes horizontales montrent les valeur pour tout l'ESR (plein) et pour les universités (pointillés).

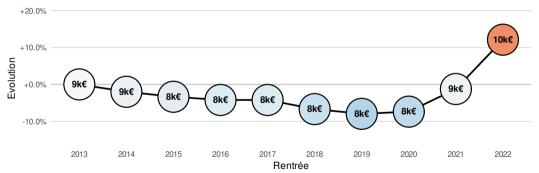


Université de Bourgogne - - Universités et assimilés - Ensemble

Le taux de ressources par étudiant

Définition: Ce rapport entre les ressources de l'établissement et le nombre d'étudiants inscrits en premier et deuxième cycle (L et M) permet de mesurer les ressources dont dispose l'établissement par rapport à la taille de sa population étudiante. Attention: ce taux ne correspond pas à la dépense de l'établissement pour chacun de ses étudiants, et il ne dépend que faiblement de la politique locale.

Taux médian des universités en 2022 : 9616 €.

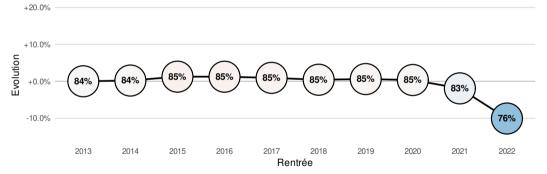


Observation : Le taux de ressources par étudiant de Université de Bourgogne est passé de 9k€ en 2013 à 10k€ en 2022, soit +12.1%. Son rang est passé de 31 à 33 sur 70.

Le taux de SCSP

Définition : Le taux de subvention pour charge de service public (SCSP) mesure les moyens octroyés par l'Etat pour accomplir les missions de service public, parmis toutes les ressources dont dispose l'établissement.

Taux médian des universités en 2022 : 79.2%.

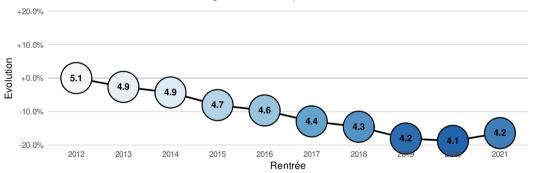


Observation: Le taux de SCSP de Université de Bourgogne est passé de 84% en 2013 à 76% en 2022, soit -10.1%. Son rang est passé de 30 à 46 sur 70.

Le taux de d'encadrement

Définition : Le taux d'encadrement est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique le nombre d'enseignants titulaires pour 100 étudiants (doctorants non inclus).

Taux médian des universités en 2021 : 4.25 enseignants titulaires pour 100 étudiants.



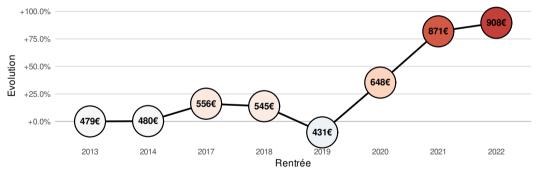
Observation: Le taux de d'encadrement de Université de Bourgogne est passé de 5.1 en 2012 à 4.2 en 2021, soit -16.4%. Son rang est passé de 29 à 35 sur 70.

NULL

Recettes de la formation par étudiant

Définition : Les recettes de la formation par étudiant est une mesure de la stratégie budgétaire de l'établissement. Elles incluent les droits d'inscription, les diplômes propres, la formation continue, la VAE, et la taxe d'apprentissage, divisées par le nombre d'étudiants, doctorants inclus.

Taux médian des universités en 2022 : 483 €.

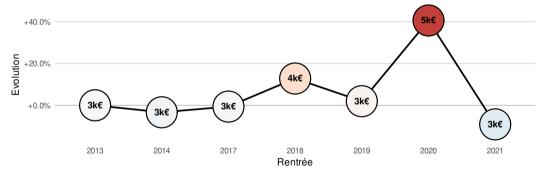


Observation : Recettes de la formation par étudiant de Université de Bourgogne est passé de 479€ en 2013 à 908€ en 2022, soit +89.6%. Son rang est passé de 20 à 11 sur 70.

Recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire

Définition : Les recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire est une mesure de la stratégie budgétaire de l'établissement. Elles incluent la valorisation, les ANR en et hors investissement d'avenir, et les contrats et prestations de recherche, divisées par le nombre d'EC titulaires

Taux médian des universités en 2021 : 8582 €.



Observation : Recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire de Université de Bourgogne est passé de 3k€ en 2013 à 3k€ en 2021, soit -9.1%. Son rang est passé de 32 à 55 sur 70.